

Sciences, Technologies, Santé, Mention Informatique, Spécialité : Génie Logiciel

RNCP7298 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	326
Code(s) ROME	M1801, M1805, I1401, M1803
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Bordeaux I (Talence, Gironde)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel - Pilote les projets de développement logiciel (conception technique, analyse fonctionnelle, planification, organisation et suivi), encadre l'équipe chargée de les réaliser

- Participe à la définition des objectifs de l'entreprise en matière de développement informatique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées Ce professionnel est capable d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises à la résolution de problèmes de conception et de développement de systèmes informatiques. Il peut spécifier, organiser et mettre en oeuvre des projets informatiques incluant des logiciels de grande taille, des systèmes critiques et des réseaux. Plus généralement, il sait :

- Formaliser les problèmes et les analyser de façon rigoureuse.
- Concevoir des solutions techniques, qu'il peut évaluer et comparer en termes d'efficacité et de coût.
- Elaborer et planifier des projets et des solutions en tenant compte des avancées scientifiques et technologiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités Sciences et technologies : Informatique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Liste de métiers : Chef de projet informatique

Consultant/Consultante (informatique)

Directeur/Directrice de projet (informatique)

Responsable service informatique

Ingénieur chef de projet (informatique)

Ingénieur consultant (informatique)

Ingénieur-conseil en informatique

Directeur/Directrice de service informatique

Chef de service informatique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 870 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	39 197
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels conformément au décret VAE (Loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7298/>